

L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

(Extrait de la Revue Internationale de l'Enseignement)

Cette brochure ne peut être mise dans le commerce

PARIS

LIBRAIRIE MARESCQ AINÉ
A. CHEVALIER-MARESCQ & C^{ie} ÉDITEURS
20, RUE SOUFFLOT

1901

L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

(Extrait de la Revue Internationale de l'Enseignement)

Cette brochure ne peut être mise dans le commerce

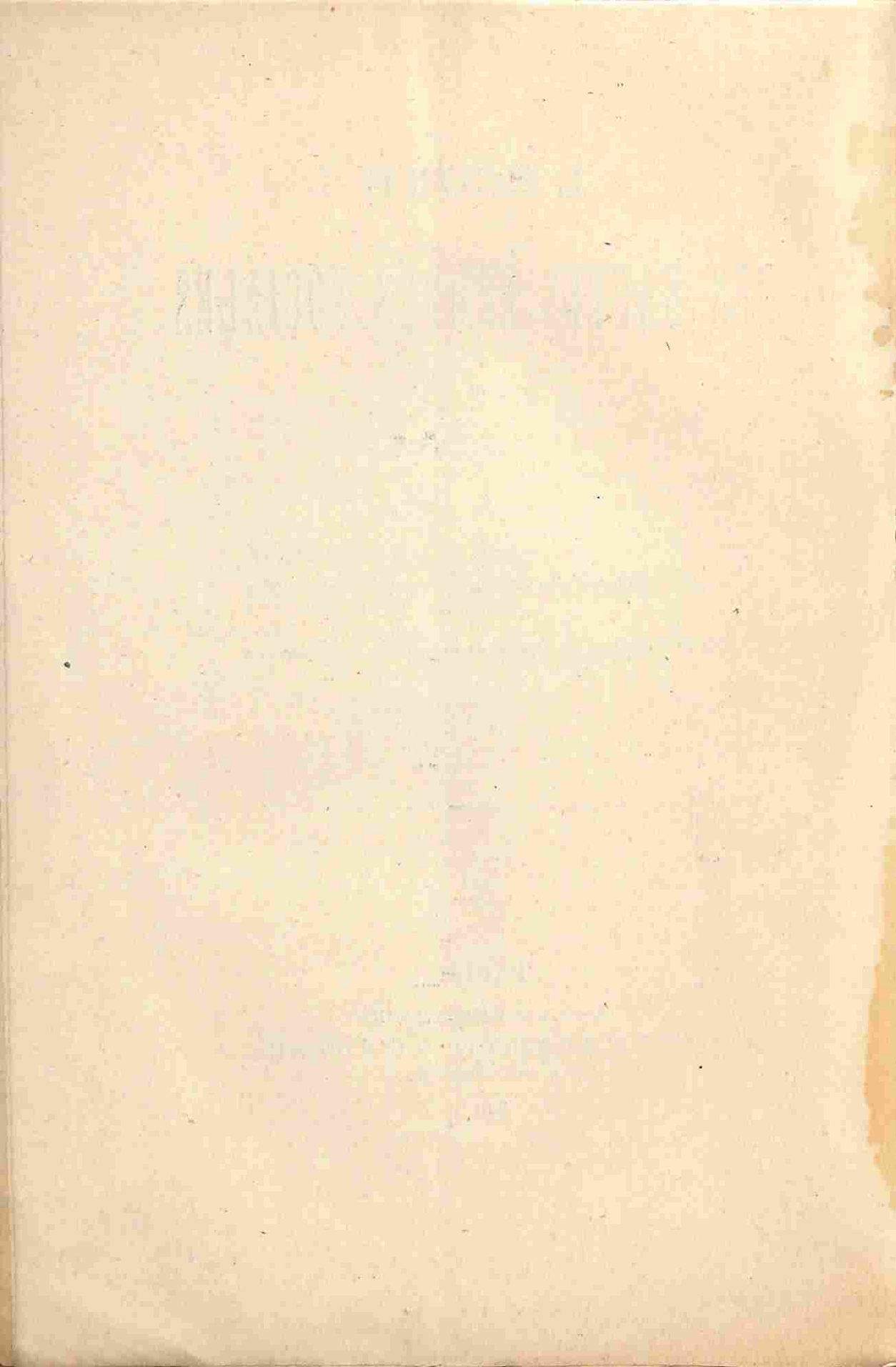
PARIS

LIBRAIRIE MARESCQ AINÉ

A. CHEVALIER-MARESCQ & C^{ie} ÉDITEURS

20, RUE SOUFFLOT

1901



L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

La Revue a publié dans son numéro de décembre le texte de l'allocution prononcée par M. Boutroux, président du Conseil de Direction, à l'inauguration de l'École des Hautes Etudes sociales. Diverses demandes d'explications supplémentaires ont été formulées à la suite de cette publication ; il ne paraît pas inutile d'y répondre par quelques brèves explications sur les origines, le but et l'organisation de l'École.

I. — Les Origines.

L'École des Hautes Etudes sociales n'est pas une création *ex nihilo*.

Le premier essai d'un enseignement social organisé, à Paris, date aujourd'hui d'à peu près cinq ans. Avant la fin de l'année 1895, quelques expériences partielles s'étaient succédé au hasard et sans grande chance de succès, les unes peut être trop réduites et insuffisantes, les autres probablement trop larges et insuffisamment préparées. L'enseignement très noblement savant, doctrinal, presque théologique, des écoles issues de Le Play, la double exégèse de deux églises positivistes, les soirées militantes de la *Défense sociale*, la Faculté socialiste de la rue Serpente, toute espèce de petites chapelles annexes ou de chaires hérétiques, fonctionnant à la grâce de Dieu, prêchant des vérités disparates, croulaient les unes sur les autres ou prolongeaient, à l'abri de l'air libre, dans une atmosphère de tabernacle, de vagues survivances protégées par la tradition. Je passe devant ces morts-nés ou ces morts-vivants, dont l'effort, avorté ou amorti, inspira des curiosités ardentes et disproportionnées. Une élite de la jeunesse cultivée languissait ou frémissait alors dans l'attente de révélations imminentes. Une sorte de vague à l'âme sociale flottait parmi les maisons studieuses. Des noms encore inexploités, détachés de l'œuvre et de la vie, Spencer, Marx, Proudhon, passaient au vocabulaire courant de causeries balbutiantes et passionnées. De même qu'après les désastres de la guerre la France avait cru se tirer d'affaire par la réforme des programmes et l'apostolat de la géographie, de même, après les secousses répétées du boulangisme et du Panama, la France partait à la recherche d'une grammaire sociale, et montait en colonnes serrées à la conquête de la sociologie...

1. — Le Collège libre des Sciences sociales.

La fondation du Collège libre des Sciences sociales fut à ce moment (décembre 1895-janvier 1896) l'expression profondément sincère de besoins évidents et imprécis, de désirs épars, d'une foi vive et informulée. Je ne reviendrai pas sur une histoire qui a été faite (comme, au surplus, celle des essais antérieurs au Collège libre des Sciences sociales). Le Collège groupait autour d'un programme assez ample, sous des formes pédagogiques encore indéterminées, des hommes d'opinions très différentes et très nettes ; et cela parut alors très hardi. Il confiait de parti pris, pour ces années de début, l'enseignement des principales doctrines sociales à des partisans, ou même aux représentants quasi officiels de ces doctrines ; c'était de l'empirisme pur et simple, et cela parut admirable ou

extravagant. L'opinion publique — en tant que d'abord elle s'occupait du Collège — n'y vit guère autre chose ; et il n'y a pas lieu, probablement, de s'en étonner. Mais, et ceci fut plus grave, le jugement des hommes de culture et de réflexion se fit parfois l'écho de l'opinion publique. Il n'y a pas tout à fait un an (1), le *Journal des Débats* revenait encore sur cette querelle dans un « article de fond » : « M. Léon Bourgeois, demandait M. Christian Schefer, l'abbé Lemire, M. Gide et M. Seignobos seraient-ils devenus, en compagnie du P. Didon, de M. Poincaré, de M. Espinas, de M. Lavissee et de M. Rouanet, des disciples attardés et lointains de feu Victor Cousin ? » Le rapprochement de ces noms semblait encore extraordinaire au bout de trois ans. On s'accoudait pour contempler en ligne unique un défilé de « vedettes », que la sereine tradition aimait à ranger d'office, sur deux fronts de bataille, aux deux rebords d'un fossé sans ponts ; et l'on oubliait de se demander par quelle passerelle de fortune ces hommes étaient allés les uns vers les autres, et la part de pensée qu'ils avaient mise en commun, ou les réserves qu'ils avaient faites, et le désir d'action qui les avait rapprochés. Le public — quand il se donnait la peine de réfléchir — s'arrêtait à l'article 2 des statuts : « Les chaires sont autonomes. Chaque professeur a la direction et la responsabilité de son enseignement », et l'on écrivait : « L'ensemble des cours du Collège apparaît comme une simple juxtaposition d'éléments pour le moins divergents » (2). Eclectique et cousiniste quand une innocente malignité s'amusait à piquer des noms sur des listes, le Collège apparaissait incohérent et anarchique à un examen plus approfondi.

Je ne voudrais pas revenir ici sur des discussions aujourd'hui sans intérêt. Très brièvement, le Collège n'était ni incohérent ni eclectique. Il avait une idée de fond, très simple, mais très précise, qui était de répondre à un besoin existant et à un désir constaté en « organisant l'enseignement des sciences sociales à Paris », selon la véridique et fière déclaration formulée en tête de ses statuts. Que le besoin fût d'ailleurs le fruit d'un secret hymen entre l'illusion et le réel, que le désir impliquât quelque candeur en attestant beaucoup de foi, que l'organisation fût défectueuse, tâtonnante, soumise à l'aventure quotidienne et nourrie d'expédients, l'expérience féconde se chargea de le démontrer... A l'heure où il naissait, cependant, le Collège devait en partie à ses erreurs le succès de curiosité qui lui permit de vivre, et lui donna le loisir de durer. Sollicité par tant d'appels épars, il avait cru très sincèrement constituer un outillage régénérateur en organisant un enseignement extra professionnel, et la prédication des doctrines sociales. Quelques-uns le crurent avec lui, et d'autres, qui ne le croyaient point, s'associèrent aux croyants et suivirent des leçons pour voir « la tête » d'Yves Guyot, ou de Pressensé, ou de Rouanet en chaire... Ainsi le Collège, qui organisa mal, et ne régénéra rien, réalisa quelques résultats, dont ses fondateurs ont le droit de souligner l'importance : il donna au grand public la curiosité, puis l'habitude, puis le goût réfléchi des études sociales ; il vulgarisa l'examen des doctrines socialistes, tenues jusqu'alors pour des doctrines de guerre, dont il fit des doctrines de chaire ; et s'il ne créa

(1) Le 2 février 1900.

(2) *Journal des Débats*, 2 février 1900.

pas d'éclectisme nouveau ni de doctrine commune, on y vit du moins à l'œuvre des hommes d'opinions différentes, et qui n'atténuèrent rien de leurs opinions, oubliant cependant les contingences qui les divisaient, unis par ce qu'ils trouvaient dans leur conscience de semblable et d'éternel, associés par un travail absolument désintéressé de recherche scientifique, d'amélioration sociale et de progrès humain. Education d'homme à homme, de professeurs à élèves et de professeur à professeur, par l'association du dévouement, par le contact et l'exemple, je ne crois pas qu'on ait trouvé beaucoup mieux jusqu'ici...

Ainsi, dès sa naissance, le Collège libre des Sciences sociales portait en soi les éléments de son succès, de sa décadence, et des futures transformations, filles de l'expérience.

Le premier programme du Collège portait un essai de classification des matières en deux sections, *Doctrines* et *Méthodes*. Cette classification se calquait un peu sur les vagues programmes ébauchés, sous l'inspiration d'idées infiniment générales, dans les cercles d'étudiants et les « revues de jeunes ». La section de méthode fournissait aux demandes de syntaxe ou de rhétorique sociales ; l'enseignement des doctrines suppléait provisoirement au défaut d'une révélation nouvelle et d'une sociologie promulguée.

Le succès des deux sections fut très inégal dès la première année. L'enseignement des méthodes parut trop abstrait, général, inadapté ; son résultat le plus clair fut d'incliner, dès ce moment, à la recherche d'applications directes, de jeunes esprits très sincères et qui croyaient, avant l'expérience, aux règles générales, à la logique sociale et aux méthodologies.

La section de doctrines, en échange, vit quelques aurores brillantes préluder à des soirs mélancoliques. Comte et Marx étaient à cette époque à peu près aussi fermés au monde des Ecoles que la sociologie de Zoroastre ou la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. La curiosité de certaines théories socialistes soufflait comme un vent de Fronde et courait sur les cahiers de notes, en laissant aux pages noircies on ne sait quel parfum de révolte, et la vivacité du pamphlet. A la fin de cette première année (qui fut très courte), le Collège, ayant distribué une quantité relativement forte d'entrées gratuites, avait inscrit sur son livre d'entrées une centaine d'étudiants réguliers, — et payants.

Seconde année (1896-97) ; le succès s'accroît ; cent-vingt-cinq étudiants inscrits ; les cartes de faveur sont très demandées.

Troisième année (1897-98), — année de décadence ; le chiffre des inscriptions payantes tombe de cent-vingt-cinq à soixante-dix-neuf ; c'est l'année de l'« Affaire ». Le procès Zola occupe tout l'hiver de 1898. La « méthode » est délaissée depuis longtemps. L'interprétation des principes par les systèmes apparaît insuffisante, puérile, pauvre, étriquée, ridicule ; ce sont les principes eux-mêmes qui sont en jeu, — et c'est le Principe absolu, celui de la Justice éternelle aux prises avec toutes les anxiétés de la conscience humaine, avec le doute et l'irrésolution, avec le souci de l'intérêt national, l'esprit de corps, le salut public et la raison d'Etat... Les cours se continuent, ou semblent se continuer, dans une salle vide, irrégulièrement. — L'enseignement des sciences sociales aurait-il vécu, à peine organisé ?

Oui, probablement, sous sa forme première. A tort ou à raison — car je me borne ici, sans apprécier, à colliger des faits — l'enseignement des méthodes a échoué à la première heure. Celui des doctrines languissait dès la seconde année; et, sans achever de mourir, il continuait à s'éteindre doucement, dans la pénombre où le rejetaient les tragiques enseignements de la vie. La passion de la lutte a débordé l'esprit de système. Il ne s'agit plus de théories, mais de tactique. Et la question n'est plus de savoir si le socialisme est matière d'enseignement, ni si l'enseignement ferait une place au socialisme, ni si le socialisme après tout est réellement une doctrine, et si cette doctrine est salutaire ou néfaste. Une autre question se pose immédiatement, — violemment, — celle du rôle que le socialisme se réserve ou se définit dans la grande mêlée des principes. Comparé à ces querelles de tous les jours, quel peut être l'intérêt d'une excès patiemment pratiquée sur Karl Marx, ou Auguste Comte, ou Frédéric Le Play ? Ce que demandent les étudiants durant l'été de cette année 1898 ; ce qu'ils réclament — comme ils ont réclamé, trois ou quatre ans plus tôt, l'enseignement explicatif, historique et théorique des sociétés, — c'est, d'une part, une étude immédiate, directe, *pratique*, des réalités entrevues ; et c'est d'autre part une règle de vie, pour se guider parmi les bouleversements de la conscience individuelle et sociale, parmi les surprises d'états nouveaux, indéterminés encore, mais possibles, peut-être probables, peut-être prochains ; à défaut de règle formulée, posée comme un dogme (car la foi aux dogmes est sortie singulièrement ébranlée de l'aventure), — la recherche tout au moins de la règle nouvelle, ou de règles partielles, adaptées aux besoins récents de la raison humaine, et adaptées aussi aux besoins du cœur, encore meurtri d'avoir tant battu...

2. — L'École de Morale.

Dès la fin de l'année 1898, un plan de conférences était mis à l'étude, au Collège libre des Sciences sociales. Ces conférences roulaient sur différentes questions de morale ; elles furent données de semaine en semaine, durant tout l'hiver de l'année 1899 ; le succès en fut éclatant ; la liste des sujets offrait un choix extrêmement varié à la curiosité, sollicitée par ce qu'elle a de plus délicat et de plus haut. Une partie des leçons valaient surtout par l'intérêt historique ou spéculatif, mais plusieurs conférenciers n'avaient pas craint de plonger au cœur même de ces questions qui préoccupaient alors tous les esprits. La *Classification des idées morales du temps présent*, de M. Darlu, pourvoyait d'une carte générale tous ceux qui hésitaient à se mettre en route sans posséder un plan des lieux. M. Gide essayait de réintroduire dans l'idée de *Justice* la notion de *Charité*. Aucun de ceux qui l'entendirent, dans la petite salle basse de la rue de Tournon, artificiellement prolongée par la suppression d'une porte et l'annexion d'un escalier aux rampes duquel se suspendirent des grappes d'étudiants, — aucun n'a oublié cette heure d'émotion profonde où M. Ferdinand Buisson, gravement, presque religieusement, exposa le *Devoir présent de la Jeunesse...*

Cinq à six cents personnes avaient sollicité des entrées de faveur aux conférences de morale. L'expérience était concluante. L'enseignement

nouvelon ne demandait qu'à s'asseoir et à se régulariser. Ici (mars ou avril 1899) se révéla pour la première fois le défaut essentiel de l'organisation pratiquée, par habitude, au surplus, et par laisser-aller, autant au moins que par choix formel et prévoyance ou réflexion.

J'ai dit — très rapidement, parce que cela fut déjà dit ailleurs — qu'à mon avis des hommes d'opinions très différentes, oubliant les contingences qui les divisent, unis par ce qu'ils ont de semblable et d'éternel, peuvent s'associer pour un travail absolument désintéressé de recherche scientifique, d'amélioration sociale et de progrès humain. Cette définition semble impliquer la mise en commun de l'analogie et de l'identique, l'oubli, ou la mise en réserve du dissemblable et du « différent » ; elle sous-entend, à l'ouverture du travail, une déclaration tacitement adoptée : « Hommes de bonne volonté et de bonne foi, nous nous unissons MALGRÉ nos divisions ; catholiques, protestants, juifs, philosophes ou francs-maçons, socialistes ou économistes, nous oublions ici ce qui nous sépare pour travailler sans arrière-pensée au bien commun, matériel, moral et mental de tous les hommes, sans distinction de politique ou de religion ; car nous avons recueilli la leçon des temps ; et nous estimons qu'une somme de progrès général peut-être l'héritage unique de l'humanité tout entière... » L'erreur capitale du Collège fut de sous-entendre, à l'heure de sa genèse, une déclaration très différente, et qui, n'étant pas comprise, ne fut ni explicitement ni tacitement adoptée : « Hommes de bonne volonté et de bonne foi, mais hommes de parti et champions d'Eglise, nous nous rencontrons ici A CAUSE DE nos divisions ; chacun de nous, dans cette œuvre d'accord et d'intérêt général, représente un groupe, une confession, une secte ou une chapelle, politique, religieuse ou économique ; pourvu d'un mandat, explicite ou tacite, chacun de nous défend un intérêt particulier, et a mission de réserver des droits... » Très courtoisement, (lorsqu'il fut question d'ouvrir une section de morale), les membres catholiques du Collège firent valoir les droits de l'Eglise catholique sur tout enseignement humain de la morale ; très courtoisement, la morale, reconnaissant — non des droits d'Eglise, mais des droits *personnels* antérieurs, acquis par trois années de cordiale collaboration, — la morale quitta le Collège, où elle avait tenté un brillant et rapide essai de réadaptation. La création d'une Ecole indépendante et séparée fut le résultat de cette première scission. L'Ecole de Morale fut ouverte (le 27 novembre 1899) avec le même éclat, le même mouvement de curiosité sympathique et grave qui avait entouré les conférences de l'année précédente. Son but et son programme furent expliqués, à la séance d'inauguration, par M. Emile Boutroux, président du Conseil d'administration, et M. Alfred Croiset, président du Conseil de Direction, avec une hauteur d'idées et une élégante précision sur lesquelles il ne parait pas très nécessaire d'insister ici.

L'Ecole de Morale a eu dès sa première année (1899-1900) une centaine d'auditeurs réguliers, inscrits et payants. Elle a délivré un millier de cartes d'entrée gratuite à ses conférences. Le jury de l'Exposition universelle a récompensé par une médaille d'or le travail réalisé, l'exemple donné et le type fourni par la première Ecole de Morale existante.

3. — L'École de Journalisme.

Quelques jours avant l'École de Morale, l'École de Journalisme avait ouvert ses cours, sous le coup d'une explosion de curiosité. Comme les premières conférences de morale, l'année précédente, les premiers cours de journalisme furent donnés sous le patronage du Collège ; mais, averti précisément par l'aventure de la morale, l'enseignement de la presse, dès la première heure, s'organisa en École spéciale et séparée.

Je ne crois pas très utile d'expliquer ici comment le souci d'ouvrir des débouchés sur l'action pratique et sur la société vivante à l'enseignement social, jusque-là confiné dans la théorie, et s'y mourant d'étisie, put acheminer une pensée unique à ces deux créations parallèles, l'École de Morale et l'École de Journalisme. J'ai essayé de noter au vol quelques points, parmi les causes lointaines ou les faits récents qui ont poussé les questions de morale au premier plan de la « grande actualité ». S'il est d'autre part un fait social mis par l'évidence hors de conteste, et qui crève les yeux, c'est l'espèce de principat dévolu à la presse, dans nos sociétés démocratiques, par la magistrature de l'opinion. A cette magistrature, dotée d'un pouvoir presque auguste : celui de pétrir l'âme humaine et de recréer les sociétés à venir par la quotidienne suggestion des idées, une instruction professionnelle paraît aussi nécessaire qu'à l'autre, à la magistrature qui juge les hommes au nom de la société, — la fameuse affaire du « don », bien entendu, restant ici hors de cause : le « don » de juger ne s'acquiert pas plus que celui d'écrire et de *reporter* ; aucun enseignement ne saurait prétendre à produire ni un Salomon ni un Chincholle... Mais il est un art de la presse, comme de la jurisprudence, que l'étudiant peut acquérir, et dont l'enseignement peut noter les procédés.

L'École de Journalisme fut inaugurée le 9 novembre 1899 par une magistrale leçon de M. Henry Fouquier. La presse, (plutôt défavorable à l'École avant sa naissance), lui avait fait à force de querelles et de plaisanteries une réclame gratuite, d'ailleurs exagérée : près de deux cents élèves, ayant acquitté le droit d'inscription, suivirent assidûment les conférences de M. Fouquier, avant de s'éparpiller entre les divers cours de la première année.

Le Collège libre des sciences sociales avait bénéficié, matériellement, de ce succès peut-être excessif. Moralement — si j'ose m'exprimer ainsi — il avait profité de l'intérêt plus élevé qui s'attachait à un enseignement plus sévère, et de la sympathie plus haute inspirée par l'École de Morale. Des nécessités d'administration et la pénurie des ressources avaient groupé sous le même toit les trois écoles émanées d'une inspiration commune. La petite salle de la rue de Tournon était devenue insuffisante, dès les premières conférences de morale, l'année précédente. Avant l'ouverture de l'École de Morale et de l'École de Journalisme on put faire aménager à l'Hôtel des Sociétés savantes quelques salles où, tant bien que mal, sociologues, moralistes et journalistes trouvèrent à se caser. Ravivé par le grand courant d'air qui circulait autour de lui, — les fenêtres ouvertes sur les deux mondes neufs de la morale et de la presse, — le Collège libre des sciences sociales avait trouvé dans un renouveau d'existence des raisons imprévues d'exister.... Le total des élèves payants, inscrits aux trois écoles topographiquement associées, dépassa trois cents pour l'année 1899-1900.

II. — Transformation.

Je ne vois aucune nécessité à dire quels motifs particuliers décidèrent l'Ecole de Morale et l'Ecole de Journalisme à se séparer du Collège libre des Sciences sociales, au mois d'avril dernier. Histoires de comités ou de coulisses, rien ici ne peut intéresser le public, — ni l'histoire. Il y a en échange une certaine utilité à indiquer très brièvement les causes générales qui, tôt ou tard, auraient déterminé la scission.

J'ai parlé plus haut d'un faux départ, résultat d'un malentendu général. Il pouvait mener assez loin. On se retenait sur la pente, chacun tirant de son mieux, et l'on arrivait à présenter un front à peu près uni, à force d'égards réciproques et d'urbanité résolue. Mais il était dès lors évident que, le jour où il s'agirait de déléguer à une ou plusieurs personnes un pouvoir d'action, le choix serait fixé par des raisons, non d'autorité personnelle et de compétence, mais d'intérêt de groupe et de mandat. La conception d'une représentation proportionnelle par délégations ne pouvait se concilier logiquement avec aucune prépondérance, la personne ou les personnes prépondérantes amenant au fauteuil avec elles le groupe d'intérêts dont elles avaient reçu, ou étaient censées avoir reçu la délégation. La prépondérance ne pouvait être poursuivie qu'un pouvoir de comité, excellent pour la délibération, naturellement apte à la conservation des traditions acquises, naturellement inapte à la création de traditions nouvelles et à l'évolution. D'où, défaut d'organisation intérieure et impossibilité d'organiser, confusion de pouvoirs, importance disproportionnée des organes administratifs obligés de débrouiller, quand même, ou de tailler des morceaux d'organisation au jour le jour, en plein chaos. Par suite, deux transformations à réaliser, pour assurer, non pas seulement le progrès, ni l'action utile, mais l'existence : transformation des programmes, orientés de plus en plus vers la pratique ; transformation d'organisation, par la décentralisation et la répartition des charges, — par la constitution d'une direction administrative commune aux trois Ecoles réunies jusque-là par le hasard précaire d'un toit commun, — et par la création de directions techniques spéciales aux différentes sections de l'enseignement.

Il se trouva que l'Ecole de Morale fournissait à tous les besoins un type éprouvé par l'expérience et l'action.

Un Conseil d'administration présidant debout à la gestion générale (1), un Conseil de direction chargé des affaires courantes et de l'enseignement (2) assuraient, par une répartition logique et simple, la bonne foi du travail et le partage des responsabilités. Le Conseil d'administration comprenait toutes les personnes réunies par la commune pensée de fonder ou de patroner un enseignement neuf et nécessaire. Ces personnes s'acceptaient l'une l'autre et s'associaient, sans s'interroger sur leurs origines philosophiques, sans préoccupation de mandat ni d'équilibre, par l'addition normale des bonnes volontés : et rien peut-être n'attestait mieux l'urgence du but à remplir que l'abandon, par chacun, de ses répugnances et de ses préjugés... Cette fois, au surplus, la question capitale — question d'entente initiale et de franche union — avait été mise

(1) Président : M. Emile Boutroux.

(2) Président : M. Alfred Croiset.

à l'ordre du jour et traitée en séance ouverte, examinée très librement, résolue par l'assentiment général ; aucun malentendu ne pouvait subsister au départ ; il ne se révéla par la suite aucune divergence d'opinion.

Chargé d'organiser et de surveiller l'enseignement, le Conseil de direction ne comprenait que des « professionnels », philosophes et moralistes, professeurs de lycée ou d'université.

III. — L'École des Hautes Etudes sociales.

Le président du Conseil de Direction, M. Boutroux, a très noblement exposé le but et le plan général de l'École, dans l'allocution publiée ici même le mois dernier.

De son côté, le directeur de l'École, M. Duclaux, s'exprime dans les termes suivants, au cours de notes restées inédites :

« L'École des Hautes Études sociales représente le groupement de trois écoles qui concourent à un but commun, l'École de Morale, l'École sociale, l'École de Journalisme. L'École de Morale fournit les principes ; l'École sociale en étudie la réalisation ; l'École de Journalisme en vise la diffusion dans le grand public, et correspond à cette notion que la presse étant devenue, aujourd'hui, la grande éducatrice des masses, il importe que cette œuvre d'éducation populaire puisse recruter quelque part son état-major.

« Dire que ces trois Ecoles sont groupées et concourantes n'est pas suffisamment les définir. Il faut encore ajouter que toutes, et même la première, visent moins les théories que les faits. Le côté pratique apparaît déjà dans l'École de Morale ; il s'accuse presque seul dans l'École sociale, et domine absolument dans l'École de Journalisme. Il a dicté aussi le nom de l'École, qui dit nettement que nous ne sommes pas des doctrinaires...

« Il va sans dire que ce programme, non seulement comporte, mais exige une absolue liberté du professeur et du conférencier, une absolue liberté aussi pour l'auditeur ou l'élève, et de là découlent, d'un côté comme de l'autre, des devoirs naturels, dont il est peut-être bon de dire un mot.

« Les professeurs qui se sont groupés ici appartiennent par leurs origines, par leurs études, par les tendances de leur esprit, aux écoles les plus variées : ils sont réunis par deux idées communes.

« La première est qu'ils renoncent tous à l'idée d'une tutelle à exercer sur les esprits qu'ils sont destinés à former, et sur les hommes que ces esprits animeront. Ils ne veulent pas faire de prosélytisme, et, s'ils veulent éclairer les intelligences, c'est pour qu'ensuite elles décident librement.

« La seconde idée est que cette œuvre d'éducation des citoyens sur le terrain social est une des plus urgentes dans une nation qui veut se conduire elle-même, et où les forces sociales sont mises en présence dans des conditions d'égalité qui, sans être encore complètes, sont cependant plus grandes que dans tout autre pays. Toutes les entraves qui assuraient autrefois la suprématie de l'une de ces forces, la royauté, l'armée, le clergé, la bourgeoisie, sont en voie de disparaître au moins sur le terrain politique, et l'équilibre artificiel qu'elles avaient amené doit faire place à un équilibre nouveau, dans lequel la notion du devoir devra faire con-

trepoids en chaque point à la notion de droit, ce droit et ce devoir étant reconnus et librement acceptés par chaque citoyen. Or, cette notion du droit et du devoir corrélatif n'est pas de celles qui naissent spontanément. Elle a besoin de culture.

« C'est cet ensemble de convictions qui donne au corps enseignant de l'Ecole son homogénéité... »

Reste à noter en quelques mots, dans les programmes de chaque Ecole, quelques points particuliers.

Le président de l'Ecole sociale — M. Duclaux, — s'exprime ainsi, dans les notes auxquelles il est fait allusion plus haut :

« J'ai parlé du caractère pratique des cours de l'Ecole des Hautes Etudes sociales en général, et, en particulier, de l'Ecole sociale, dont il s'agit ici. Il suffit d'en lire les titres pour être frappé de ce caractère... Mais il y a deux cours dans lesquels ce caractère pratique se double d'un intérêt de nouveauté.

« Le cours sur l'*Organisation ouvrière* permettra aux administrateurs de sociétés ouvrières d'exposer ce que ces sociétés ont fait avec leurs propres ressources financières, intellectuelles et morales. Il y a là un immense effort, trop ignoré du grand public. Pendant que les théoriciens dissertaient à leur sujet, et sans dédaigner du reste les enseignements qui leur venaient de là, les sociétés ouvrières, aux prises avec des nécessités pressantes, se sont organisées en vue de la lutte légitime pour la vie. Que cette première organisation ait été surtout une organisation de résistance, nul ne saurait s'en étonner ni leur en vouloir. Que parmi beaucoup d'entre elles encore, les questions de grève et de conflits passionnent plus que les autres, cela ne surprendra personne. Mais que beaucoup aussi se soient assouplies aux nécessités, sous l'impulsion des hommes de cœur et d'énergie qu'elles comptent toutes dans leur sein, qu'elles en soient arrivées à être des œuvres de paix sociale en établissant une sorte de thermomètre de la valeur du travail, c'est ce que l'on sait trop peu, et c'est ce que les administrateurs des sociétés ouvrières viendront nous dire. Bien des préjugés disparaîtront tant du côté des ouvriers que du côté des intellectuels et des bourgeois, et n'y gagnât-on que de donner à ces trois expressions, dans la bouche de ceux qui les emploient, un peu de la cordialité qui leur fait trop souvent défaut aujourd'hui, on aurait fait un grand pas du côté de la paix sociale...

« Il faut s'arrêter un moment aussi aux cours de *Préparation à l'enseignement des universités populaires*. Ici, le côté pratique est prédominant. Il ne s'agit pourtant pas de faire un cours de pédagogie. Il s'agit d'éviter, dans la mesure du possible, aux jeunes gens qui veulent bien prêter leur concours à cet enseignement, les difficultés ordinaires d'un début devant un auditoire qu'on ne connaît pas, et qui est très différent des auditoires ordinaires. Il s'agit d'assurer leur premier contact avec cet auditoire nouveau, de leur éviter un premier échec qui les découragerait... On peut, sans gêner en rien la liberté de pensée et de parole des conférenciers, leur dire ce qui est assimilable ou serait indigeste pour des esprits avides de s'instruire, mais dénués de souplesse et de raffinement. En échange de ces qualités qui leur manquent, nos auditeurs en ont d'autres, que le conférencier ou le professeur n'ont pas souvent l'occasion de rencontrer :

de la ténacité, l'habitude de la réflexion longue et prudente, de la pénétration, et enfin la maturité précoce acquise au travers des difficultés de la vie... Bref, sans songer aucunement à traiter en élèves les professeurs de nos Universités populaires, nous estimons qu'il n'est pas inutile de les munir, avant leur entrée en campagne, de quelques renseignements généraux (1) ».

Ces notes ne portent que sur le développement de deux cours, choisis dans l'ensemble du programme. Elles marquent cependant, d'un trait suffisamment général, le caractère essentiel de la section. L'École sociale veut substituer à un enseignement purement théorique un enseignement plus nettement et directement *social*, — nullement hostile à la théorie : les seuls cours de MM. Georges Dumas (*les Origines du positivisme*), Eugène Fournière (*les Théories sociales en France de 1830 à 1848*) et Gaston Moch (*l'Evolution vers la paix*) suffiraient au besoin à l'attester, — mais largement ouvert à l'étude immédiate et *réelle* de ces « questions sociales » que les besoins et les souffrances de l'être humain, l'éternelle et douloureuse aspiration de l'homme au bonheur posent, impérativement, à la conscience inquiète des sociétés. L'École sociale est la seule section tout à fait neuve du groupe solidement organisé, aujourd'hui, sous ce titre d'ensemble : ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES. Elle occupe à son rang d'ordre, dans un compartiment préparé, d'après un plan mûrement réfléchi, la place un instant dévolue au Collège libre des Sciences sociales dans l'association de hasard produite par l'accident d'une origine et d'un logis communs. Elle plante une borne milliaire sur la route d'étapes où une série de développements irréguliers, mais continus, acheminèrent de la théorie pure à l'étude pratique et à l'action sociale le premier enseignement social organisé.

..

Je pourrai passer très rapidement sur l'École de morale, qui a déjà des traditions. M. Emile Boutroux, dans la belle préface qu'il a mise au premier recueil des conférences données à l'École, a défini par avance, et de façon telle qu'il n'est plus guère possible d'y revenir, le double caractère, théorique et pratique, de son enseignement. La théorie est représentée, pour cette année, par la série des conférences détachées, par l'*Histoire de la Morale grecque*, de M. Croiset, par l'*Obligation morale et la coutume*, de M. Marillier, par la *Douleur*, de M. le pasteur Wagner, je dirai presque par la *Vie de Fichte*, où M. Xavier Léon puise toute une morale de l'exemple. Avec la *Morale et l'Armée* ou les *Doctrines de Haine*, MM. Charles Guieysse et Anatole Leroy-Beaulieu plongent au vif des réalités immédiates. Je voudrais m'arrêter un peu plus longtemps sur les séries d'exposés et de discussions groupés sous ces deux rubriques : l'*Éducation morale dans les lycées* et la *Morale à l'école*.

(1) Le programme précis de la *Préparation à l'enseignement des universités populaires* va être soumis à une enquête analogue aux enquêtes ouvertes par l'École de Morale. Les points soumis à l'enquête sont au nombre de six : 1° *Définition de l'Université populaire. — Son but. — Ses moyens.* — 2. — *Comparaison de l'université populaire avec :* 1° *le cours d'adultes ; 2° l'University extension et le settlement, 3° l'Extension, universitaire belge.* — 3. — *Formes diverses de l'Université populaire.* — 4. — *Les méthodes.* — 5. — *La composition du corps enseignant et le recrutement des professeurs.* — 6. — *A quel auditoire s'adresse l'Université populaire ?*

La grosse affaire de l'éducation dans l'université avait fourni le thème de fréquents entretiens à l'École de Morale. Plusieurs professeurs de l'enseignement secondaire avaient signalé le parti pris singulier par lequel une commission parlementaire d'enquête avait consulté, surtout, des personnages politiques et des membres de l'enseignement supérieur, ou de l'Institut, sur ce que l'on est convenu d'appeler la crise des lycées. L'enseignement secondaire semblait figurer dans cette enquête comme un accusé, plutôt que comme un témoin, et, rejetant l'accusation, regrettait l'occasion perdue du témoignage. On posa à quelques professeurs cette question : « Si une tribune vous était ouverte, y viendriez-vous dire très sincèrement, — très librement, — toute votre pensée ? » Quelques jours après une commission se mettait à l'œuvre et, sous la présidence de M. Croiset, rédigeait un programme, arrêtait des dates, fixait l'ordre et la répartition des exposés. Ces exposés sont distribués en cinq groupes : *Éducation morale : traditions et tendances de l'Université* (M. Lévy-Bruhl) (1) ; *Conditions et moyens de l'éducation morale* (M. Darlu) ; *Les agents de l'éducation morale* (M. Bernès) ; *L'Éducation morale* par les classes (MM. Kortz, Clairin, Rocafort, Chalamet, Bioche et Malapert) ; *Y a-t-il lieu de faire des conférences spéciales de morale en dehors de la classe* (M. Belot) ? La durée des exposés ne dépasse guère trois quarts d'heure. Une discussion, ouverte à tous les membres de l'enseignement, s'engage ensuite et, faute d'avoir conclu, peut être reprise à la séance suivante (2). — *La Morale à l'École* procède d'une idée analogue, par des moyens à peu près identiques. Une révision des programmes appliqués est mise à l'ordre du jour, en même temps qu'une revue des résultats acquis. Une commission formée d'inspecteurs primaires, d'instituteurs et d'institutrices, auxquels s'étaient joints quelques membres de l'enseignement supérieur ou secondaire et des frères de la Doctrine chrétienne, s'est mise au travail le 29 novembre dernier sous la présidence de M. Ferdinand Buisson. Une sous-commission a été chargée de rédiger un plan d'ensemble ; ce plan a été discuté et adopté en séance ouverte, le vendredi 14 décembre. — Les deux séries de *l'Éducation morale* au lycée et à l'École constituent deux vastes enquêtes *parlées*, sur quelques-unes des questions qui préoccupent le plus immédiatement notre démocratie. Le caractère des chefs qui les mènent, l'esprit d'indépendance et de vérité qui préside aux séances, autorisent à en espérer quelques résultats utiles.

L'École de Journalisme, à son tour, a tenu à serrer et à définir ses programmes. Ici encore, le progrès ne paraît pas douteux. Les matières enseignées sont plus nombreuses. Le classement en est plus rationnel. *L'Histoire de la Presse* commence à être abordée par quelques points, méthodiquement. L'étude de la *Législation*, brillamment ouverte, puis interrompue et irrégulièrement reprise, l'année dernière, sera l'objet d'un nouveau cours, non moins brillant, beaucoup plus continu. Une section nouvelle a été ouverte aux *Presses étrangères* ; elle se complète heureusement par une série d'*Exercices pratiques d'interprétation des journaux allemands, anglais, espagnols et italiens*. Les cours de reportage

(1) Les séances se tiennent le jeudi, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

(2) En fait, la discussion est toujours reprise. Trois séances ont été consacrées à l'étude de la troisième question (*Les agents de l'éducation morale*).

et d'interview ont retrouvé leur succès de la session précédente ; un remaniement total du *Cours professionnel de Rédaction* est sur chantier, sous les auspices du Conseil spécial de la section.

Ce programme a été l'objet d'un rapport (1) et d'une discussion, close par un ordre du jour approuvé, au récent Congrès international des Associations de la Presse (août 1900).

..

Pour assurer le fonctionnement d'un enseignement assez complexe et de services assez lourds, l'École des Hautes Études sociales n'a eu qu'à prendre et à élargir (ou à subdiviser) le décalque d'une organisation qui avait fait ses preuves à l'École de Morale. Un Conseil de Direction préside de haut à la gestion générale. Chaque École, conservant son autonomie technique, confie sa direction propre à un Conseil indépendant. Le Conseil de Direction n'est autre que l'ancien grand Conseil de l'École de Morale, grossi des représentants de l'École sociale et de l'École de Journalisme. Les Conseils d'Enseignement ne comprennent que des « professionnels », philosophes et moralistes pour l'École de Morale (2), professeurs, sociologues et hommes d'action pour l'École sociale, membres de la Presse pour l'École de Journalisme. Le président du Conseil de Direction est M. Emile Boutroux. Les présidents particuliers des trois Écoles sont M. Alfred Croiset pour l'École de Morale, M. Emile Duclaux pour l'École sociale, et M. J. Cornély pour l'École de Journalisme (3). La direction administrative commune est confiée à M. Duclaux.

Cette direction n'est pas une sinécure. L'École avait besoin de vastes locaux pour se mettre à l'aise et se développer. Elle a eu la bonne fortune de trouver en plein quartier latin — rue de la Sorbonne, — un hôtel où tous ses services fonctionnent, côte à côte, sans se gêner. Or, l'École existe à peine, et déjà les services ont crû et multiplié. Les universités populaires en quête de professeurs ont pris rapidement, — trop rapidement, — l'habitude d'y venir s'approvisionner comme à un comptoir général d'éducation. La *Commission permanente internationale de l'Enseignement social* y installe ses bureaux cosmopolites. Au dessus du cabinet de la Direction, dans quelques salles disponibles, s'est organisée une petite république indépendante de locataires amis et alliés : la *Société générale des Universités populaires* (4), le cercle universitaire des « Voltairiens » (5), l'administration des *Cahiers de la quinzaine* (6). Il n'y a déjà plus de place, et d'autres viendront encore. On se serrera pour les caser. On se sentira les coudes, et le travail commun n'en vaudra que mieux.

D. M.

(1) Rapporteur : M. Jean Bernard.

(2) Le Conseil technique de l'École de Morale n'a subi aucun changement.

(3) L'École des Hautes Études sociales a enregistré plus de cent soixante inscriptions de sections à la date du 25 décembre, 6 semaines après son ouverture. Ce chiffre sera double à la rentrée de janvier.

(4) Président : M. G. Séailles, secrétaire général : M. Ch. Guieysse.

(5) Président d'honneur : M. Duclaux, président effectif : M. G. Colomb.

(6) Directeur, M. Ch. Péguy.

A. CHEVALIER-MARESCQ ET C^{ie}, ÉDITEURS
20, RUE SOUFFLOT, PARIS

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

PUBLIÉE

Par la Société de l'Enseignement supérieur

Rédacteur en chef: **FRANÇOIS PICAVET**

Paraît le 15 de chaque mois par fascicule de 96 pages
20, Rue Soufflot, PARIS

ABONNEMENT ANNUEL. France et Union postale, 24 fr. LA LIVRAISON, 2 fr. 50

Chaque année parue forme deux volumes
du prix de 10 fr. chaque

La Collection comprenant 34 vol. de 1881 à 1896. 200 francs.

AVIS A MM. LES COLLABORATEURS

Les demandes de tirages à part et d'extraits doivent être envoyées à
l'éditeur avec le bon à tirer.

PRIX DES TIRAGES A PART

8 PAGES AVEC COUVERTURE		16 PAGES AVEC COUVERTURE	
100 exemplaires	20 fr.	100 exemplaires	25 fr.
Par 50, en plus	5 fr.	Par 50, en plus	6 fr.

SIMPLES EXTRAITS

Feuilles de 16 pages sur le tirage sans pagination spéciale et avec
la couverture de la Revue. 6 fr. le 400

Paris — A. CHEVALIER-MARESCQ & C^{ie}, imprimeurs.